

★★★★★ 100 % réussite et 100 % de satisfaction client

**Le paiement de la TVA (ou Taxe sur la Valeur Ajoutée) est une obligation pour les entreprises et nécessite une comptabilisation rigoureuse et un suivi efficace.**

**Cette formation sur la déclaration de TVA vous permettra d'appréhender très rapidement les conditions de versement et les modalités de son calcul.**

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ❑ Connaître les clés essentielles de la TVA, sa législation et appréhender le vocabulaire fondamental autour de la TVA
- ❑ Maîtriser les règles permettant de réaliser une déclaration de TVA rigoureuse
- ❑ Assurer un paiement de la taxe en fonction de la forme de son entreprise

## PUBLIC

Comptable et aide-comptable

## LIEU DE LA FORMATION

Formation dans votre entreprise à la date de votre choix  
OU  
Formation en inter-entreprises, dans un centre à proximité de chez vous

## DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Support de cours au format Pdf

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUE

Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation  
Exposé interactif, illustré d'exemples concrets  
Exercices pratiques  
Etudes de cas

## TARIF

En inter-entreprise – 490 € HT/ personne  
En intra - devis sur demande. Nous consulter

## PRÉREQUIS

Il est recommandé d'avoir des notions en comptabilité pour suivre la formation déclaration de TVA

## DURÉE

7 heures

## EFFECTIFS

De 1 à 10 personnes

## HANDICAP

Chaque situation sera étudiée pour dispenser et adapter au mieux la formation.  
En inter-entreprises les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## NOS INTERVENANTS

Formés et maintenus à niveau avec une maîtrise de la comptabilité

## DOCUMENT DE VALIDATION

Suivi des présences  
Attestation individuelle de formation

## MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation)  
Les acquis seront ensuite évalués en fin de formation par QCM

## SATISFACTION

**Evaluation de l'action de formation :**

**A chaud**, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

**A froid**, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail